

# Se former à la médiation par l'animal : un parcours gradué

À partir d'une solide expérience, Umanima formation a construit plusieurs modules pour se former à la médiation par l'animal. Entretien avec Emmanuel Doumalin, travailleur social et fondateur.

## • Qu'entendez-vous par « médiation par l'animal » ?

La « médiation par l'animal » est une relation d'aide à visée préventive ou thérapeutique pratiquée par des professionnels de la santé ou du social formés selon les méthodes développées par Umanima Formation. Cette médiation s'appuie sur le lien affectif naturel qui unit l'homme et l'animal. Il s'agit de susciter chez les bénéficiaires (personnes avec maladie psychique, handicap, en rupture sociale, personnes âgées dépendantes...) l'envie de faire avec et pour l'animal. L'interaction est instantanée grâce à l'animal qui cherche naturellement le lien affectif, la caresse et le jeu. Ce partenaire respecté trouve sa place dans une relation triangulaire avec le participant et l'intervenant.

## • Comment avez-vous élaboré vos programmes de formation ?

J'ai coutume de dire que « *ce que nous pratiquons nous le transmettons* ». Notre département formation s'appuie sur la longue expérience de Umanima, un institut créé en 2009, qui propose de la médiation par l'animal à des structures sanitaires ou sociales, dans leurs locaux ou chez nous, pour différents types de publics (enfants et adultes avec handicap, personnes souffrant de troubles psychiques, en rupture sociale ou situation d'errance). Nous disposons d'un vaste domaine qui permet de partager, avec nos animaux, un cadre de vie où chacun peut se projeter et trouver sa place. L'accompagnement s'effectue à partir de programmes élaborés pour différents publics, en séances individuelles ou de groupe. Pour intervenir dans le champ de la santé, développer et évaluer des propositions thérapeutiques, nous nous sommes entourés de professionnels : médecins, infirmiers en psychiatrie, psychologues, psychomotriciens, kinésithérapeutes, spécialistes de l'insertion... Les

sessions que nous proposons via Umanima formation sont donc toutes issues de nos travaux et de nos pratiques.

## • Comment sont structurés vos programmes de formation ?

Ces formations permettent d'acquérir les compétences nécessaires à la mise en place d'ateliers personnalisés et/ou de programmes individualisés à visées thérapeutiques. Pour les soignants en santé mentale, quatre modules autonomes constituent un parcours progressif :

– **Construire la coopération et l'accordage avec son partenaire animalier** (132 heures, 4 semaines). L'animal « partenaire d'accordage » (1) favorise des interactions avec les personnes souffrant de difficultés motrices, cognitives et/ou psychosociales. Les soignants en psychiatrie, qui maîtrisent les bases théoriques de la médiation thérapeutique, n'ont pas forcément besoin de ce premier module, mais il leur permet de repérer les prédispositions d'un animal pour la médiation, de choisir « leur animal partenaire » et d'acquérir des compétences posturales dans le cadre de la relation triangulée animal-soignant-soigné.

– **Construire et mener un projet individualisé de médiation par l'animal** (132 heures, 4 semaines). À l'issue de ce module, le soignant est en capacité de créer des ateliers individualisés de médiation par l'animal, de façon méthodique.

– **Construire un programme de thérapie assistée par l'animal (TAA)**. Davantage professionnalisant, ce dernier module nécessite de maîtriser les compétences évoquées précédemment. Selon l'*International Association of Human-Animal Interaction Organizations* (IAHAIO, 2), la TAA est « *une intervention thérapeutique planifiée et structurée, orientée vers un objectif, dirigée et/ou dispensée par des professionnels de la santé, de l'éducation et des services sociaux.* (...) La TAA est

*réalisée et/ou dirigée par un professionnel dont l'expertise est reconnue (qualification, diplôme, compétences, autorisation d'exercer ou équivalent) dans le cadre de sa pratique professionnelle. La TAA met l'accent sur l'amélioration du fonctionnement physique, cognitif, comportemental et/ou socio-affectif du bénéficiaire, soit en intervention individuelle ou en groupe.* »

– **Créer et piloter son activité professionnelle en médiation par l'animal** (70 heures, 2 semaines). Ce dernier module s'adresse à des soignants qui ont un projet de création ou de reprise d'entreprise. Chaque module alterne des apports théoriques et des travaux dirigés.

## • Quelles sont les nouveautés 2024 dans votre offre de formation ?

Depuis plusieurs années, trois sessions d'initiations (3 jours, 21 heures) permettent d'acquérir les compétences de base de la médiation par l'animal. Elles sont réalisées au sein des établissements, pour faciliter ensuite le transfert des compétences *in situ*, mais sont aussi désormais dispensées dans notre institut, à titre individuel. Nous proposons aussi 10 « capsules », journées dédiées aux publics spécifiques que nous accompagnons (1 jour, 7 heures). Par ailleurs, nous finalisons deux nouveaux programmes à destination de l'Éducation nationale et des Unités hospitalières spécialisées aménagées (Usha).

1– *Accordage/interactions accordées : ajustement des comportements, des émotions, des affects et des rythmes d'actions.* (Attunement D. Stern), in « *Les tout-petits et les animaux* », Spirale, n° 77, ÉRÈS, 2016.

2– IAHAIO (2018) *The IAHAIO Definitions for Animal Assisted Intervention and Guidelines for Wellness of Animals Involved in AAI.*

• **En savoir plus :** <https://umanima-formation.com>, <https://zootherapie.asso.fr/>



**umanima**  
FORMATION À LA MÉDIATION PAR L'ANIMAL

Des formations, initiations et capsules à destination de ceux qui souhaitent intégrer la Médiation Par l'Animal à leurs pratiques.



## Formation de **Pratique Spécialisée** en **Médiation Par l'Animal (PSMPA)**

Un parcours modulaire (x4) en fonction de vos objectifs professionnels et personnels.

Chaque module permet d'obtenir les compétences nécessaires à VOTRE pratique de la Médiation Par l'Animal.



132h

Construire la coopération et l'accordage avec son partenaire animalier pour réaliser de la Médiation Animale - MA



132h

Construire et mener un projet individualisé de Médiation Par l'Animal - MPA



132h

Construire un protocole de Thérapie Assistée par l'Animal - TAA



70h

Créer et piloter son activité professionnelle en Médiation Par l'Animal

### Initiations & Capsules



21h

**INITIATION**  
Prendre soin et coopérer avec un animal



21h

**INITIATION**  
Intégrer la Médiation Par l'Animal à sa pratique



21h

**INITIATION**  
Organiser de la Médiation Animale au sein d'un établissement



7h pour chaque public

**CAPSULES DE FORMATION**  
en fonction de publics spécifiques

CERTIFICATIONS & LABELISATIONS



processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories suivantes : **ACTION DE FORMATION**

09 67 40 97 70 | 06 99 57 76 46 | [umanima.formation@gmail.com](mailto:umanima.formation@gmail.com)

“CE QUE NOUS PRATIQUONS,  
NOUS LE TRANSMETTONS”

[www.umanima-formation.com](http://www.umanima-formation.com)

